

LES 1% SOLIDAIRES POUR L'ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS

DES LEVIERS POUR L'ACTION EXTÉRIEURE
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



avec le soutien de





Selon le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, près de **5000 collectivités territoriales françaises** mènent des actions de coopération avec des collectivités étrangères, conduisant à plus de **10 000 partenariats à travers le monde**. L'action extérieure des collectivités territoriales (AECT), qui peut revêtir différentes formes (jumelages, coopération décentralisée...) et concerner différentes thématiques, permet avant tout de **créer des liens de coopération de territoire à territoire**.

Parmi les nombreux outils disponibles pour mettre en œuvre une politique de coopération, les collectivités ont la possibilité de mobiliser des dispositifs d'aide au développement des services essentiels : **le 1% Eau et Assainissement**, **le 1% Énergie** et **le 1% Déchets**. Ces dispositifs sont un moyen puissant pour appuyer les collectivités partenaires dans la mise en place de services locaux, et contribuer ainsi à un accès universel aux services de base.



Répondre à l'urgence de l'accès aux services essentiels

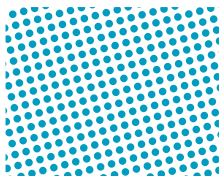


Augmenter l'accès à l'eau et l'assainissement, accompagner la gestion des déchets solides et favoriser la transition énergétique dans les pays en développement font partie des **priorités définies par la France dans sa politique d'aide publique au développement**. La situation est alarmante en termes d'accès aux services de base dans

de nombreux pays, et les efforts de tous sont nécessaires pour faire face à ces défis. En mobilisant les 1% solidaires, les collectivités répondent à des besoins primordiaux et avérés. Elles contribuent concrètement au développement des territoires partenaires et à l'atteinte des **Objectifs de Développement Durable**.

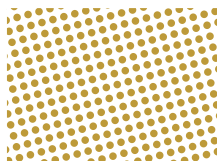
3  **sur 10**

n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés de manière sûre.



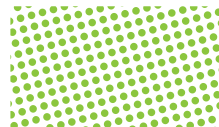
789
millions de personnes

n'ont pas accès à l'électricité.



61%
des déchets ménagers

produits dans les villes des pays à faible revenu ne sont pas collectés.



Des outils ayant fait leurs preuves

Chaque année, ce sont en moyenne 25 millions d'euros qui sont engagés grâce au 1% Eau et Assainissement pour développer des services dédiés et plus de 40 projets réalisés annuellement grâce au 1% Énergie. Dans le secteur des déchets, depuis le vote de la loi en 2014, on recense plus de 50 projets d'appui à la structuration de services dédiés. Au-delà du financement d'infrastructures, l'accent est mis sur **le renforcement des capacités des partenaires**, permettant ainsi de s'assurer de la pérennité des services mis en place.

Par ailleurs, les montants engagés à travers les 1% sont un levier important pour mobiliser des fonds complémentaires. Si le 1% Eau et Assainissement permet d'impliquer les Agences de l'Eau françaises, les trois dispositifs sont de véritables catalyseurs de l'AECT et permettent aux collectivités françaises d'apporter une réelle valeur ajoutée à des projets de développement. De plus, recourir aux 1% permet de **mobiliser les budgets annexes en addition du budget général et donc de dédier des moyens complémentaires à la coopération.**

 25M€/an

 +40 projets/an

 +50 projets

« Le 1% nous a permis de faire effet de levier en mobilisant des fonds AFD. On ne va pas loin avec 50.000 EUR mais en faisant effet de levier oui et on peut faire des choses plus innovantes. Et l'argent qu'on mettait avant sur l'eau et l'assainissement hors 1% nous permet maintenant de financer d'autres thématiques comme la santé. »

Collectivité



Des volontés politiques associant des territoires

Bien que les contextes diffèrent, les collectivités en France et à l'étranger sont confrontées à **des défis similaires** : organisation et gestion de services essentiels, cohésion territoriale, changement climatique... Ces enjeux partagés facilitent les échanges entre pairs et confirment la pertinence des 1% solidaires, qui favorisent la coopération de territoire à territoire. La mobilisation des compétences internes aux collectivités apporte également une plus-value à l'action en **valorisant l'expertise française pour renforcer les compétences des partenaires**.



EXPERTISE FRANÇAISE
COOPÉRATION
COMPLÉMENTARITÉ

En ayant recours aux 1%, de nombreuses collectivités parviennent à **associer différents acteurs de leurs territoires**, chacun apportant ses compétences au projet de coopération. Associations, entreprises, Agences de l'Eau, collectivités... c'est alors tout un territoire qui s'engage en faveur de l'accès aux services essentiels pour tous.

« On n'est pas là pour être un bailleur de fonds, on est là pour apporter de l'expertise. Nos partenaires à Dakar ou à Nouakchott savent mobiliser des fonds importants des Nations Unies, de fondations américaines... S'ils font appel à nous c'est pour notre expertise, pour avoir un regard différent... » Collectivité

Des synergies entre services à encourager

À l'échelle du territoire, les synergies entre les services essentiels sont évidentes : la gestion des déchets, tout comme l'accès à l'eau potable et à des énergies fiables et sûres sont autant de conditions pour pouvoir vivre dans un environnement digne et sain. La mobilisation des 1% pour les services essentiels permet **une complémentarité des actions**, aussi bien en France, à travers les moyens déployés, que dans les territoires partenaires via la mise en place de services intégrés.

Pour mener les projets de coopération, les collectivités peuvent **impliquer les techniciens de leurs différents services** ou **solliciter des opérateurs de solidarité (associations et ONG)**, qui disposent d'une connaissance fine des contextes locaux et d'expertises multithématiques, et sont donc en mesure de favoriser les synergies entre secteurs.

1% EAU
ÉNERGIES
DÉCHETS

Pour en savoir plus sur le bilan des 1% eau-assainissement, énergie et déchets, n'hésitez pas à demander le rapport complet de l'étude auprès des partenaires figurant au dos.

« C'est tout à fait faisable et pertinent d'avoir des projets mixtes. Quand on commence à traiter l'eau, on parle d'hygiène et cela passe par les déchets. C'est complètement pertinent d'avoir un appel à projet mixte et de traiter des questions d'eau et de déchets sur une même commune. »
Collectivité

Des appuis disponibles

Vous souhaitez vous engager pour un accès universel aux services essentiels ? Un réseau d'expertises complémentaires est à votre disposition pour vous accompagner dans la conception et la mise en œuvre de votre projet de coopération :

- **AU NIVEAU NATIONAL,**

les réseaux thématiques en charge de l'animation des 1% solidaires apportent leur expertise aux collectivités souhaitant spécifiquement s'engager dans les secteurs des services essentiels. Quelle que soit l'étape du projet, le pS-Eau, Amorce et Cicle fournissent un appui individualisé pour favoriser le développement de services de base durables dans les pays en développement.

POUR UN PROJET « EAU ET ASSAINISSEMENT »

programme Solidarité Eau (pS-Eau)

➤ www.pseau.org | pseau@pseau.org

POUR UN PROJET « ÉNERGIES »

Réseau Cicle

➤ www.reseau-cicle.org | contact@reseau-cicle.org

POUR UN PROJET « GESTION DES DÉCHETS »

Association AMORCE

➤ www.amorce.asso.fr | amorce@amorce.asso.fr

- **AU NIVEAU LOCAL,**

les réseaux régionaux multi-acteurs disposent d'une connaissance des acteurs du territoire, leur permettant de mobiliser une grande diversité de compétences locales et d'appuyer à la mise en place de dynamiques de coopération.

➤ Dans votre région, le RRMA compétent est :

.....

.....

.....

« On ne peut pas faire le plaidoyer depuis Paris. Ce sont les RRMA qui peuvent faire cette sensibilisation auprès des acteurs locaux. Ensuite les RRMA sollicitent les réseaux thématiques pour de l'appui plus technique. » **Collectivité**